



Patrimoine, justice climatique et équité

Quel est le problème ?

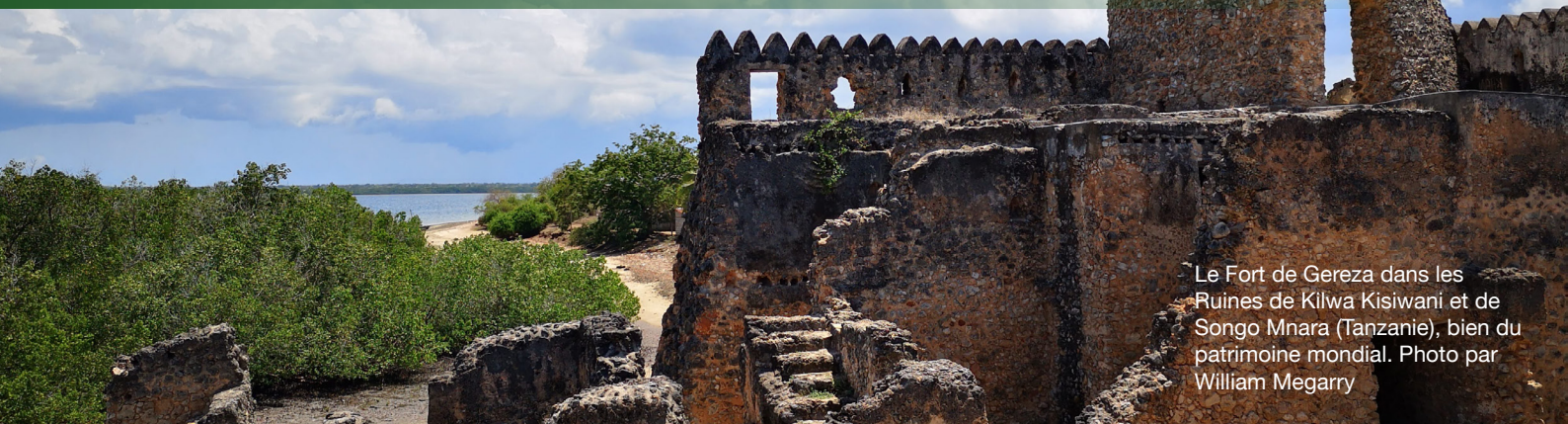


Terrasses rizicoles, Village du Vieux Kiyangan, Ifugao (Philippines). Photo par John Peterson

L'objet de la justice climatique et de l'équité rassemble une série de thèmes relatifs aux droits humains et culturels. Plus précisément, il fait référence à la **distribution injuste ou inéquitable des impacts et des réponses au changement climatique**. Ceux-ci affectent généralement les personnes pauvres et vulnérables qui subissent un plus grand désavantage social et économique et une érosion et marginalisation de leurs droits humains et culturels individuels et collectifs. Ces expériences peuvent être exacerbées par l'oppression, la discrimination, le racisme, le sexisme, l'homophobie et la xénophobie. La promotion de l'équité implique de reconnaître comment ces inégalités fonctionnent dans la pratique et de s'efforcer d'y remédier. Elle exige que nous reconnaissons en particulier que :

- Alors que le changement climatique est provoqué par les pays riches à revenu élevé, ses impacts sont ressentis de manière plus aiguë par les habitants des pays à revenu faible ou intermédiaire. Cela est notamment le cas pour les cultures autochtones, les communautés rurales traditionnelles et les communautés côtières.
- Ces impacts s'étendent au patrimoine culturel immatériel et matériel de ces pays et communautés, qui sont disproportionnellement vulnérables aux aléas du changement climatique. Dans la plupart des cas, ces populations disposent également de moins de ressources pour s'adapter à ces impacts.
- La réponse mondiale à ces pertes et dommages, y compris le financement climatique, est souvent fondée sur une compréhension incomplète de l'échelle des impacts. Cela s'étend aux inventaires culturels et patrimoniaux dans de nombreux pays.
- Les pratiques et les structures de pouvoir existantes, tant dans la science du climat que dans la pratique du patrimoine, ont encore exacerbé ces inégalités, marginalisant les communautés et les cultures concernées par le changement climatique. Leurs voix ne sont pas entendues et leurs expériences sont souvent ignorées. Le recours excessif à la recherche et aux approches scientifiques, au détriment d'autres systèmes de connaissances, de patrimoines vivants et d'expériences vécues, a perpétué les inégalités existantes tout en sapant la contribution considérable que la culture peut apporter à l'action climatique.

Pourquoi est-ce important ?



Le Fort de Gereza dans les Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara (Tanzanie), bien du patrimoine mondial. Photo par William Megarry

L'engagement en faveur de la justice climatique est important car il s'agit de protéger et de sauvegarder les droits humains et culturels des individus et des communautés. En tant que membres de l'ICOMOS engagés dans la sauvegarde du patrimoine, nous avons la responsabilité de nous assurer que notre mode de fonctionnement est à la fois **juste et équitable**. Nous devrions et devons faire preuve de sensibilité et d'engagement à protéger les droits humains dans toutes nos activités en établissant des liens entre les droits des personnes et une approche du développement centrée sur l'humain visant à protéger les droits fondamentaux des groupes les plus vulnérables et à partager autant les fardeaux que les bienfaits du changement climatique. Dans ce cadre, nous devrions et devons permettre activement aux communautés de prendre en charge la définition, la mise en œuvre et la contribution en tant que partenaire égal, aux actions climatiques qui protègent leurs propres intérêts, leurs moyens de subsistance, leurs économies, leur patrimoine culturel et leurs droits.

L'attention portée à la justice climatique est importante car elle est également bonne pour la **pratique du patrimoine**. Le respect et la valorisation des systèmes de connaissance locaux et autochtones, par exemple, nécessiteront l'élaboration de nouvelles approches et le développement de nouveaux outils et méthodologies qui prennent en compte de manière honnête, transparente et consensuelle, les différentes visions du monde et les autres modes de connaissance. Cela peut nécessiter de repenser fondamentalement les dynamiques de pouvoir et de contrôle historiques et actuelles afin de promouvoir des approches inclusives et ascendantes qui respectent tous les systèmes de connaissances et bénéficient de la confiance et du consentement éclairé des communautés concernées. Il en résultera à la fois une meilleure pratique du patrimoine et une action climatique plus efficace.



Étude de cas : Le Climate Heritage Network (CHN) et le plan d'action de Madrid-à-Glasgow

L'objectif du Plan d'action pour le climat du CHN de Madrid-à-Glasgow était de produire des outils pour aider à éliminer les obstacles à l'engagement des acteurs culturels dans l'action climatique. Cette bibliothèque de ressources rassemble les outils produits dans le cadre de ce plan d'action. Celui-ci s'inscrit dans le concept de Parcours de Développement Résilient au Climat [Climate-Resilient Development Pathways – CRDPs], qui tente de répondre à l'urgence climatique d'une manière qui reconnaît l'intersection complexe entre le développement durable et l'action climatique. Il est destiné à être utilisé à la fois par les défenseurs de la culture et les défenseurs du climat qui cherchent à faire progresser le développement durable, à éradiquer la pauvreté et à réduire les inégalités dans un monde qui se réchauffe. Le plan d'action contient plus de 33 études de cas, dont beaucoup proviennent de membres de l'ICOMOS.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant [en anglais] : [The Role of Culture in Climate Resilient Development: Strategies for Strengthening Sustainable Development While Promoting Transformative Climate Action Report \(with case studies\)](#)

The Role of Culture in Climate Resilient Development: Strategies for Strengthening Sustainable Development While Promoting Transformative Climate Action

Comment l'ICOMOS peut-il aborder la question de l'injustice climatique et l'iniquité ?

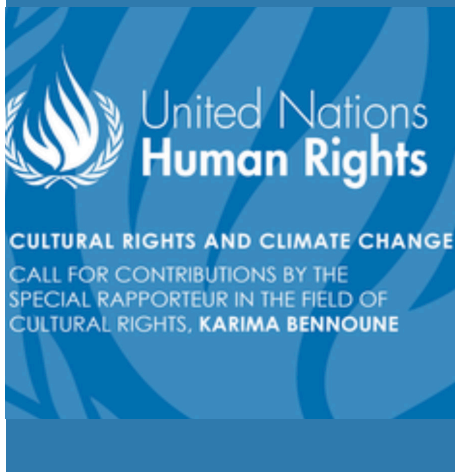


Impact de l'élévation du niveau de la mer sur le bastion de San José, Cartagena de Indias (Colombie). Photo du IPCC

L'ICOMOS doit adopter une approche inclusive et éthique de l'action climatique qui doit traiter les individus de manière juste (**justice**). Cela doit également être équitable, en partageant les fardeaux et les responsabilités, y compris les coûts et les bénéfices à travers la société (**équité**).

L'ICOMOS a été à l'avant-garde de l'action climatique dans le secteur du patrimoine et ses efforts ont souligné à plusieurs reprises l'importance de la justice et de l'équité climatique. Cette ressource est une extension de notre travail à ce jour et se concentre exclusivement sur les questions de droits humains et culturels. Les actions antérieures spécifiques comprennent :

- [La Résolution ICOMOS 20AG 2020/15 a déclaré une urgence climatique et écologique](#) et a appelé la communauté de l'ICOMOS à mettre en œuvre des réponses patrimoniales au changement climatique qui, "reconnaissent que l'équité et la justice sont essentielles pour comprendre et relever les défis du changement climatique, y compris par la solidarité avec les peuples autochtones et les communautés vulnérables et en première ligne, par une gouvernance participative du climat et par des approches tenant compte du genre, des droits humains et fondées sur les droits".
- [La Résolution ICOMOS 20AG/19](#) déclare que les approches du patrimoine culturel centrées sur les personnes doivent être promues afin que les diverses préoccupations culturelles, environnementales et socio-économiques des personnes et des communautés soient prises en compte lors de l'élaboration des politiques et des pratiques du patrimoine local, national et international. Plus précisément, il encourage la communauté de l'ICOMOS à "promouvoir des approches centrées sur les personnes, les liens entre les personnes et le patrimoine et les lieux, le dialogue et la compréhension interculturels, la durabilité et le bien-être lors de l'élaboration de politiques et de pratiques locales, nationales et internationales en matière de patrimoine. Cela permettra de mieux réaliser le plein potentiel du patrimoine culturel pour offrir des voies résilientes au climat afin de renforcer le développement durable, tout en promouvant une transition juste vers un avenir à faible émission de carbone".
- Le rapport ICOMOS [L'avenir de notre passé](#) note que "la justice climatique relie les *Droits de l'Homme* et le développement pour parvenir à une approche de l'action climatique centrée sur l'humain, qui préserve les droits des plus vulnérables, tienne compte des besoins des personnes les plus à risque, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables et répartisse les efforts et les avantages relatifs au changement climatique et à sa résolution de manière équitable et juste."
- Le Conseil consultatif de l'ICOMOS et le Conseil scientifique 2021 ont résolu à l'unanimité d'adopter le [Plan scientifique triennal 2021-2024 Patrimoine culturel et action climatique](#), reconnaissant l'engagement de tous les comités nationaux, les comités scientifiques internationaux et les groupes de travail de l'ICOMOS à soutenir activement le Groupe de travail sur l'action climatique dans sa mise en œuvre, par le biais d'un portail de ressources et d'un plan de renforcement des capacités. C'est la première fois que l'ICOMOS mobilise les énergies et l'engagement de ses plus de 10 000 membres sur une seule et même question : l'action contre le changement climatique.



Étude de cas : Contribution du groupe de travail de l'ICOMOS sur le changement climatique Rapport spécial de l'ONU sur les droits culturels et les changements climatiques.

En 2020, le groupe de travail de l'ICOMOS sur le changement climatique, en étroite collaboration avec plusieurs autres groupes de travail de l'ICOMOS, a apporté des contributions au rapport spécial de l'ONU sur les droits culturels et les changements climatiques. Celui-ci notait que «la culture est étroitement liée aux écosystèmes, en particulier pour les peuples autochtones, les populations rurales et les populations « traditionnelles ». La culture et l'environnement sont souvent liés à un territoire. [...] La prise en compte du bien-être des générations futures a déjà intégré une réflexion explicite sur l'environnement et devrait désormais intégrer une réflexion explicite sur la culture» (article 18). Il appelle également des organisations comme l'ICOMOS à «adopter un plan d'action mondial fondé sur les droits humains pour sauver les cultures de l'humanité et protéger les droits culturels de l'urgence climatique» (article 81).

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant [en anglais] : [ICOMOS Submission to the UN Special Rapporteur in the Field of Cultural Rights on Cultural Rights and Climate Change](#)

Étude de cas : Le groupe de travail de l'ICOMOS sur les Objectifs de développement durable ODD (SDGWG) et l'intégration des objectifs de développement durable et de l'action climatique sur les sites du patrimoine mondial.

En 2021, en collaboration avec le Programme d'échange international d'ICOMOS USA, le Groupe de travail sur les ODD a répondu à l'appel de l'ICOMOS concernant l'Urgence Climatique et Écologique en développant la recherche de la phase pilote intitulée «Intégration de l'action climatique et des Objectifs de développement durable dans les sites du patrimoine mondial». La recherche reconnaît que le changement climatique est l'une des menaces les plus importantes auxquelles le monde est confronté : en effet, il affecte tous les aspects de la vie humaine et aura des impacts significatifs sur la mise en œuvre et les résultats de tous les Objectifs de développement durables.

Cette recherche vise ainsi à examiner comment l'action climatique et les ODD sont mis en œuvre sur les sites du patrimoine mondial et à élaborer des lignes directrices sur les meilleures pratiques qui pourraient être utilisées sur ces sites. Une phase pilote a permis d'analyser quatre sites du patrimoine mondial au Canada, en France, en Australie et au Pérou et la manière dont ils intègrent les ODD et l'action climatique. Les plans de gestion ont été examinés et des entretiens avec les principales parties prenantes ont été menés. Cette recherche se poursuit en se concentrant sur des études de cas asiatiques et africains de biens du patrimoine mondial.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant [en anglais] : [Heritage and the Sustainable Development Goals: Policy Guidance for Heritage and Development Actors](#)

HERITAGE AND THE SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS:
POLICY GUIDANCE FOR HERITAGE AND DEVELOPMENT ACTORS



ICOMOS
International Council on Monuments and Sites
supports the Sustainable Development Goals

Étude de cas : Le Comité international du tourisme culturel de l'ICOMOS et la Charte internationale du tourisme culturel patrimonial (2021)

La participation à la vie culturelle avec accès au patrimoine culturel est un droit humain. Cependant, certains aspects élaborés du tourisme ont constitué des utilisations fondamentalement non durables des ressources planétaires, y compris du patrimoine culturel et naturel. Il est donc nécessaire d'élaborer une charte qui préconise un développement et une gestion responsables et diversifiés du tourisme culturel contribuant à la préservation du patrimoine culturel, à l'autonomisation des communautés, à la résilience sociale et au bien-être, ainsi qu'à un environnement mondial sain. Entre autres choses, la charte souligne le rôle crucial du développement des capacités, de l'évaluation des risques, de la planification stratégique et de la gestion adaptative. Cela souligne un changement de la doctrine de l'ICOMOS, qui passe du développement durable à une prise en compte plus large du bien-être des personnes comme une priorité que la protection et la jouissance du patrimoine culturel peuvent aider à atteindre.

La charte souligne également que les stratégies doivent tenir compte de la propriété, des connaissances et des pratiques traditionnelles. La communication, l'information, l'interprétation du patrimoine, l'éducation et la formation doivent accroître la sensibilisation à l'urgence climatique et à ses conséquences sur le patrimoine naturel et culturel, en particulier là où les communautés et les destinations sont à risque. La présentation et l'interprétation des lieux de patrimoine ouverts au public doivent également contribuer à ces tâches, y compris les messages sur les impacts climatiques sur la préservation et l'environnement. Cela invite à envisager des technologies innovantes qui peuvent être utilisées à ces fins.

Enfin, la Charte soutient que tous les acteurs du tourisme culturel doivent prendre des mesures pour atténuer, réduire et gérer les impacts climatiques. Les actions doivent renforcer la capacité des communautés à générer, conserver et maintenir des bénéfices durables du tourisme culturel. Dans le même temps, les activités touristiques doivent minimiser leurs émissions de gaz à effet de serre.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant [en anglais] : [Page d'accueil du Comité international du tourisme culturel de l'ICOMOS](#)

Que pouvons-nous faire maintenant ?



Déversoir de marée en pierre sur l'île d'Hawaï (États-Unis). Photo par Akifumi Iwabuchi

L'attention portée à la justice et à l'équité climatiques peut inclure des actions individuelles et collectives. Celles-ci peuvent inclure :

1 Se concentrer sur les questions d'inclusivité et maximiser les efforts de collaboration lors de l'organisation de projets, de réunions et d'événements.

Pourquoi s'agit-il d'une question de justice climatique ?

La recherche et les projets sur le changement climatique sont principalement financés et dirigés par des agences et des chercheurs des pays à hauts revenus. Cela a créé une division de longue date entre ceux qui font de la science climatique et ceux qui subissent les impacts les plus graves du changement climatique. Dans le monde entier, les communautés de première ligne sont souvent marginalisées des discussions et des débats plus larges, et ceci est particulièrement le cas pour les communautés autochtones. Les approches inclusives, ascendantes et centrées sur les personnes pour organiser des événements créent des relations réelles et significatives et garantissent que toutes les voix sont entendues.

Comment m'y prendre ?

- Travaillez avec les communautés locales pour co-organiser des événements.
- Associez-vous à des comités nationaux d'autres pays pour organiser un événement soulignant l'importance de l'écoute et du partage des connaissances.
- Veillez à ce que les événements soient aussi inclusifs et accessibles que possible. Cela pourrait inclure des événements hybrides avec une participation en personne et en ligne.
- Explorez les motivations qui sous-tendent les projets qui travaillent avec des groupes ou des communautés marginalisés, en mettant l'accent sur les délais et les avantages.

Que pouvons-nous faire maintenant ?

2 Réduire les émissions de carbone personnelles par des actions individuelles et collectives.

Pourquoi s'agit-il d'une question de justice climatique ?

1% de la population mondiale produit plus de 50% des émissions de carbone de la planète. Cette situation est à la fois injuste et inéquitable et est incompatible avec le développement durable. L'atténuation des émissions de carbone est le seul moyen à long terme de protéger le patrimoine culturel et est au cœur de l'équité climatique. En tant qu'individus et en tant qu'organisation, nous devons prendre des responsabilités et des mesures personnelles et institutionnelles pour réduire la quantité de carbone que nous produisons.

Comment m'y prendre ?

- Calculez votre empreinte carbone individuelle et identifiez les moyens de la réduire. Fixez un objectif et répétez ce processus chaque année.
- Encouragez tous les membres de votre comité national, comité scientifique international et/ou groupe de travail à calculer leur empreinte carbone individuelle. Comparez cette empreinte carbone à la moyenne mondiale des émissions de CO₂ par habitant. Réfléchissez aux moyens de les réduire annuellement en tant que comité national ou scientifique international et **PRENEZ DES MESURES ANNUELLES**.
- En dernière étape, identifiez les moyens de compenser les émissions de carbone inévitables. Les comités et les membres devraient compenser leur empreinte carbone liée aux réunions et autres activités de l'ICOMOS. Pour faire face à la justice climatique, les fonds pourraient aller à la localisation de programmes de travail ou d'activités axés sur l'équité et l'ajustement d'héritages historiques au profit des communautés les plus touchées et les plus vulnérables.



Outils pour l'action : Le groupe de travail du Conseil consultatif sur le développement durable et la communication (Sustainability and Communications Task Force - SCTF) (Climate Action Toolkit)

Après avoir déclaré une urgence climatique en 2020, l'ICOMOS vise également à mieux gérer sa propre durabilité organisationnelle et ses communications, et aspire à être une organisation à zéro carbone net d'ici 2030. Pour soutenir cette vision, un groupe de travail du Conseil consultatif prépare un cadre d'outils permettant aux membres de l'ICOMOS d'être à l'avant-garde de l'action climatique tout en garantissant l'inclusion et la diversité - au niveau organisationnel et personnel. Ces outils comprennent une Liste de contrôle pour des Réunions & Événements Responsables et un outil de calcul du carbone - voir les liens ci-dessous :

- A : Réunion en ligne - Comment organiser des réunions en ligne inclusives.
- B : Réunions hybrides - Comment organiser des réunions hybrides inclusives avec une empreinte carbone minimale ?
- C : Comment organiser une réunion physique avec une empreinte carbone minimale.

Pour plus d'informations sur des outils spécifiques : 1) [L'outil de calcul du carbone \(SCTF\)](#) et 2) [La liste de contrôle des réunions et événements responsables.](#)

Que pouvons-nous faire maintenant ?

3

S'assurer que tout le travail de l'ICOMOS soit considéré et entrepris par des approches fondées sur les droits.

Pourquoi s'agit-il d'une question de justice climatique ?

Le changement climatique a déjà un impact sur les communautés, la culture et les droits culturels dans le monde entier. Les populations défavorisées et vulnérables, certains peuples autochtones et les communautés locales qui dépendent des moyens de subsistance agricoles ou côtiers sont exposés disproportionnellement à des risques. Les lieux du patrimoine culturel sont des paysages vivants. Ils permettent aux individus de participer et de contribuer à la vie culturelle et sont l'expression de leur identité culturelle. Souvent, ils sont aussi la seule source de travail ou de nourriture pour les communautés et sont donc essentiels à leur survie. Lorsque ces lieux sont en danger, l'existence des communautés associées est menacée. D'un autre côté, la résilience et la créativité ancrées dans la culture et le patrimoine des communautés locales donnent à l'ensemble de la société un espoir pour l'avenir. Les arts, la culture et le patrimoine sont des sources de créativité et d'inspiration qui peuvent contribuer à influencer l'acceptabilité d'un changement de politique ou de système. Les connaissances locales et les communautés patrimoniales soutiennent les options d'atténuation contemporaines, qu'il s'agisse d'approches à faible émission de carbone, adaptées aux conditions locales, pour décarboniser les bâtiments et les paysages culturels, d'ouvrir la voie à des modèles de peuplement à faible émission de carbone pour développer les zones périurbaines ou du rôle de la science autochtone dans l'agriculture intelligente face au climat.

Comment m'y prendre ?

- Encouragez des approches fondées sur les droits et centrées sur les personnes dans la gestion du patrimoine, les connexions des personnes avec le patrimoine et les lieux, et le dialogue et la compréhension interculturels, la durabilité et le bien-être lorsqu'on aborde les politiques et les pratiques locales, nationales et internationales en matière de patrimoine. Cela permettra de mieux réaliser le plein potentiel du patrimoine culturel pour offrir des voies résilientes au climat afin de renforcer le développement durable, tout en favorisant une transition juste vers des avenir à faible émission de carbone.
- Dans votre travail quotidien à l'ICOMOS, faites des efforts continus pour mettre en œuvre des perspectives fondées sur les droits qui garantissent les droits des individus et des groupes à jouir de leur propre culture, de leurs lieux et de leurs monuments. Embrassez le principe du consentement libre, préalable et éclairé des communautés sources, avant d'adopter des mesures concernant leur patrimoine culturel spécifique et offrez toute l'assistance possible afin que les communautés et les détenteurs de droits soient consultés et invités à participer activement à l'ensemble du processus d'identification, de sélection, de classification, d'interprétation, de préservation et de sauvegarde, ainsi qu'à l'intendance et au développement du patrimoine culturel.
- Prenez en compte les droits culturels et les impacts culturels dans la réponse à tous les aspects du changement climatique et dans l'action climatique. Donnez la priorité à la nécessité d'un effort mondial particulièrement urgent, efficace et concerté pour empêcher l'extinction culturelle du patrimoine et des communautés qui y sont liées et qui sont particulièrement menacées par l'urgence climatique, comme celles des régions polaires et côtières, y compris les peuples autochtones et ceux qui vivent dans le patrimoine des petits États insulaires.

Que pouvons-nous faire maintenant ?

Étude de cas : ICOMOS 'Notre Dignité Commune' | Approches Fondées sur les Droits (OCD|RBA), présidé par ICOMOS Estonie, webinaire sur les communautés du patrimoine côtier et le climat

Le webinaire des Jeudis du patrimoine a été organisé par l'OCD | RBA en coopération avec des partenaires spécialisés dans le patrimoine côtier, les communautés et le changement climatique, afin de mieux comprendre la variété des problèmes auxquels le patrimoine est confronté face au changement climatique, à travers les perspectives très concrètes des communautés côtières, leurs connaissances, leurs pratiques et leurs moyens de subsistance. Le webinaire s'est concentré sur les approches holistiques du patrimoine côtier - matériel et immatériel, patrimoine mobilier et immobilier, paysages et espaces, terre et eau. La série de webinaires a été consacrée à la résolution de l'ICOMOS sur les approches du patrimoine centrées sur les personnes et le webinaire résonne avec les voix des communautés du patrimoine des côtes européennes.

Le webinaire comprenait des histoires de et sur les communautés de Bryggen, naufrage d'un site portuaire, la préservation de l'environnement traditionnel dans le contexte finno-ougrien, et la résilience climatique intégrée dans l'architecture côtière traditionnelle et l'artisanat dans le cercle arctique.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant [en anglais] : [ICOMOS "Notre Dignité Commune" – Approches Fondées sur les Droits](#)

Heritage Thursdays
Jueves de patrimonio
Les Jeudis du patrimoine



Coastal heritage, communities and climate

THURSDAY 25 NOVEMBER 2021 | 12:00-14:00 CET

and introduction: Ave Pajus «Coasts of the Baltic Sea»
Deirdre McDermott «Symposium 'Living heritage and Climate Change' and a coastal village in Ireland»
Nils Ahlberg «Water Heritage - a Vital Concern for Everyone»
Berit Mathisen «Bryggen, a sinking harbor site»

Dmitri Harakka-Zaitsev «Ingrians and Volians: new historical stages»
Arstein Brekke «North of the Arctic Circle - Climate resilience embedded in traditional coastal architecture and crafts»
Nicole Franceschini & Francesco Marchese «Panorama and coastal heritage»

Register to join us on ZOOM @ [icomos.org](#)
FACEBOOK LIVE: <https://facebook.com/OurCommonDignity>

ICOMOS
@OurCommonDignity #HeritageThursdays #ICOMOS



Étude de cas : ICOMOS Royaume-Uni et la promotion du patrimoine culturel comme moteur clé de l'action climatique locale

ICOMOS Royaume-Uni souhaitait créer une réponse nationale à une crise mondiale en mettant l'accent sur le rôle des communautés dans la recherche, l'élaboration de politiques et le développement et la mise en œuvre d'actions climatiques. L'inclusion et l'écoute des communautés, qui ont souvent été à la périphérie de la recherche, des politiques et des stratégies, étaient essentielles à cet égard. Par exemple, la perte de villages, de commerces locaux, de fermes, d'animaux et d'espaces urbains au Royaume-Uni et dans les pays voisins laisse certaines communautés dévastées, impuissantes et lutant pour retrouver leur normalité.

Cet atelier a réuni un large éventail de parties prenantes, y compris des groupes communautaires et de la société civile, afin d'explorer les moyens d'amener les communautés au cœur des délibérations et des actions menées par les politiques et les agences, et la façon dont le patrimoine culturel pourrait conduire ce processus. Les principaux thèmes abordés ont été l'équité et l'écoute d'un large éventail de voix, la nécessité de simplifier le langage pour améliorer la collaboration et les considérations éthiques liées au changement climatique qui doivent être prises en compte dans les pratiques de conservation.

Pour plus d'informations : [Page d'accueil d'ICOMOS Royaume-Uni](#)



Manifestation sur le changement climatique mondial à Nuremberg (Allemagne). Photo par Markus Spiske

Contributeurs et contributrices

Clara Arokiasamy	ICOMOS Royaume-Uni / ICICH / RBAWG
Sheridan Burke	ICOMOS Australie / Officier du Conseil consultatif / ISC20C
Milagros Roman Flores	ICOMOS USA / ICOFORT
Patrick Chao-Shiang Li	CIPA/ CIPA / ICICH / ICIP / ICTC
Kate Lim	ICOMOS Philippines / ICAHM
Lydia Loopesko	ICOMOS USA / SDGWG
Laure Marique	ICOMOS Belgique (IWB) / EPWG / RBAWG
Deirdre McDermott	ICOMOS Irlande, Officier du Conseil consultatif / Coordinatrice SCTF / RBAWG
William Megarry	Point focal de l'ICOMOS pour le changement climatique
Ave Paulus	ICOMOS Estonie / ISCCL-IFLA / ICLAFI / SCWH / RBAWG
John Peterson	ICOMOS USA / ICAHM
Mario Santana	Secrétaire Général et ICOMOS Canada
Cecilie Smith-Christensen	ICOMOS Norvège / SCTF
Chris Underwood	ICOMOS Royaume-Uni / ICUCH
Alex Yaning Yen	CIPA

Traduit par: Laure Marique (français), Milagros Flores-Roman (espagnol), Esmeralda Paupério (portugais), Wing-Fai Wong, Alex Yaning Yen y Patrick Li (chinois) et Mohamed Badry (arabe)

Conçu par: Lydia Loopesko